

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ACCEPTATION DU DON DE L'HERBIER ET DE LA BIBLIOTHEQUE DU PR. JEAN GUILLOT**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP) ; Patrice MALFREY (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Éric AGBESSI (Institut de technologie) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Mathis NAPIERALA (VP Etudiant) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant du monde socio-économique) ;

Absente, excusée : Vanessa PREVOT (VP Recherche) ;

Membres avec voix consultative : François PAQUIS, Directeur Général des Services (DGS) UCA ;

Invités permanents : Jérôme NORMAND (Cabinet) ;

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2021-12-17-06 du conseil d'administration de l'UCA du 17 décembre 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

Jean Guillot était professeur de botanique et mycologie à l'UFR de pharmacie de l'université d'Auvergne. Il s'était particulièrement mobilisé dans le cadre de l'institut de botanique des herbiers universitaires (IBHUC), dont il était membre du conseil d'administration au titre de représentant de l'Université d'Auvergne, pour la sauvegarde et la valorisation des collections aujourd'hui conservées par UniVegE. Il nous a quittés en février 2023. Ses héritiers font don à l'UCA de son herbier ainsi que de sa bibliothèque.

L'herbier est constitué de 60 boîtes et d'une vingtaine de presses de plantes supérieures ainsi que d'un moussier de 9 classeurs de petit format. L'ensemble totalise plus de 10 000 parts correspondant principalement à des plantes en provenance de France continentale et de Corse. Ces échantillons revêtent un grand intérêt en raison de la qualité scientifique du collecteur qui a su traduire par ses choix l'évolution de la biodiversité végétale française. Il sera intégré aux collections clermontoises rejoignant l'espace dédié, récemment aménagé, au bâtiment UniVegE des Cézeaux.

La bibliothèque est constituée d'une cinquantaine d'ouvrages et usuels de botanique pour la détermination des plantes, qui pourront être mis à disposition d'étudiants à la bibliothèque d'UniVegE.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'accepter le don par ses héritiers de l'herbier et de la bibliothèque du Pr. Jean Guillot.

Membres en exercice : 12

Votes : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2023-09-04-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*